

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 10 mars 2020

RPI ADOUR MARSAN

Représentants des municipalités :

Aurice : M. Cazaux Francis

Cauna : M. Cardonne Daniel

Lamothe : M. Darrieurtort José

Le Leuy : M. Bibes Thierry

Représentants TAP:

Christophe Sourrouille

Représentants des parents d'élèves :

Aurice :Émilie Saint Cricq, Carine Lamothe, Magalie Baché, Touati Anne.

Cauna :Cécile Larrey, Jérôme Martinez, Jérémy Pétriacq, Coralie Candau

Lamothe : Laurence Peyre, Cindy Gernez

Le Leuy : Laetitia Etchegaray.

DDEN: M. Lafitte Gilbert

Enseignants :

Mmes Dupau, Ducournau, Gamichon et Larrat

Mrs Commenay et Crabos

ATSEM : Valérie Limour et Marilyn Juzan

Excusés : M. Combes Christophe (IEN), Loïc Lavie (TAP Tartas)

1) Effectifs actuels et prévisions rentrée 2020 :

50 maternelles
87 élémentaires

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	24	14	18	19	19	16	15	137

1 enfant scolarisé en CP a quitté le RPI.

Prévisions rentrée 2020 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
10 (11)	12	24 (22)	14	18	19	19	16	132

2 CE2 et 1 CM2 devraient arriver.

Les TPS (enfant nés en 2018) sont pour l'instant notés sur listes d'attente en mairie et en fonction des effectifs, une décision sera prise en juin concernant leur accueil ou non.

2) Organisation de la semaine à la rentrée 2020 :

Un retour à la semaine de 4 jours est-il envisagé ?

Pour la rentrée 2020, le SIVU actuel a voté le maintien de la semaine à 4 jours et demi, avec 3 voix pour sur 4. Cette décision sera à confirmer par le nouveau SIVU à la suite des élections municipales. Pour les années futures, rien n'est encore envisagé et la complexité géographique du RPI sur deux communautés de communes est problématique.

3) Bilan vente calendriers :

129 calendriers vendus : 1124 euros - 715 euros (facture photographe) = 424 euros
68.16 euros de gain par classe.

4) SIVU :

- Demande de mobilier :

Pour la maternelle de Cauna : Catalogue Manutan collectivités : 6 chaises « Elodie » empilables, lettre A, taille 2, référence LB07881M, coloris bleu, référence RAL 5015, 34.97 euros la chaise.

Pour la maternelle de Lamothe : catalogue Manutan, meuble bas 24 bacs, LB 08598 N, 564.53 euros

Cette demande de mobilier sera soumise au budget 2020 et les enseignantes pourront demander une réponse courant avril.

- Pourquoi le SIVU achète le mobilier uniquement pour la maternelle et pas pour l'élémentaire (mobilier payé par les communes) ?

Il est d'usage depuis la création du RPI que le mobilier de la maternelle soit acheté par le SIVU et que celui pour l'élémentaire soit acheté par les communes. Après relecture des statuts du SIVU, cela n'apparaît pas clairement donc les enseignants demandent à ce que cela soit inscrit clairement dans les statuts du nouveau SIVU à la suite des élections, de manière à ce qu'il n'y ait plus de confusions.

- Les écoles font une commande groupée annuelle de papier, serait il possible de se grouper également avec les mairies pour faire baisser les coûts ?

L'idée est bonne mais chaque mairie a son propre marché et notamment les mairies de Lamothe et Le Leuy sont inscrits dans un programme communautaire.

5) Classes découvertes et sorties scolaires occasionnelles :

Les sorties annoncées ci-dessous seront réalisées sous réserve que l'épidémie de Coronavirus soit terminée. Les enseignants précisent à ce sujet que toutes les mesures d'hygiène préconisées sont prises dans chacune des écoles du RPI.

3 chardons : les classes de PS-MS de Cauna, MS-GS de Lamothe et CP de Le Leuy se regrouperont à la salle des fêtes de Lamothe le mercredi 18 mars pour assister à un spectacle des 3 chardons : Lucine et Malo. Ce spectacle coutera 6.60 par enfant, financé par l'APE et les coopératives scolaires.

Classes maternelle : sortie de fin d'année : une journée au zoo de Labenne en juin. Ateliers poils/plumes/écailles. Financé par l'APE + participation des parents de 3 euros par enfant.

CP /CE1-CE2 : USEP : petit tour à vélo et Athlétisme.

CP Le Leuy : Sortie de fin d'année en mai: Ecolieu Jeannot à Rion des Landes. Bus payé par le conseil général. Et entrées payées par l'APE + participation des parents de 3 euros par enfant.

CE1/CE2 : sortie de fin d'année : journée patrimoine à Saint Martin de Seignanx : en attente de réponse.

CE2-CM1-CM2 : chantons sous les pins, Mini Olympiades (USEP), rencontre avec les correspondants du Vignau en avril, semaine olympique du 15 au 19 juin à Cassen

Piscine :

Les classes de CM1 et CM2 d'Aurice n'iront pas à la piscine. Lorsque les enseignants ont été sollicités par le conseiller pédagogique pour le projet piscine à Saint Pierre Du Mont, aucun paiement

n'a été mentionné. Or en décembre, le directeur d'Aurice a appris que cette activité coûterait 1.5 euros par enfant soit un coût total de 450 euros en plus du transport déjà pris en charge par le SIVU.

L'enseignement de la piscine fait partie des enseignements obligatoires du cycle 2 et 3 donc non payant par les familles. De plus, les enseignants auraient du être informés du tarif dès l'inscription à ce projet, d'où leur renoncement à ce projet pour cette année.

Pour les années futures, un choix doit être fait :

- doit-on refuser toute participation à ce projet piscine s'il s'avère payant ou
- peut-on le budgétiser pour un financement par le SIVU ou les APE ?

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants devraient avoir eu connaissance de leur possibilité de s'inscrire dans un projet piscine ou non pour la rentrée 2020 afin d'en reparler.

6) Fête de l'école :

Elle aura lieu le vendredi 12 juin 2020 à 18h30 à Cauna.

Spectacle présenté par les classes du RPI. Repas à l'issue à Cauna.

7) Questions de parents :

- Est ce que des travaux sont envisagés pour rénover les toilettes de l'école de Cauna ?

Des travaux sont prévus cet été. De nouvelles toilettes seront donc en place pour la rentrée 2020. Ils seront au même endroit. Il y aura un toilette pour personne à mobilité réduite et un deuxième toilette.

- Pourquoi les goûters de l'école d'Aurice ne sont pas variés comme dans les autres écoles du RPI?

Une parente d'élève élue, également membre de l'ACRAM a lu la liste des goûters servis aux enfants durant les 3 dernières semaines, il s'avère qu'ils sont variés.

Elle invite les parents à encourager leur enfant à se rendre au point de distribution du gouter car très peu d'enfant y vont et vont directement au bus.

- Pourquoi n'y a t-il pas d'adultes à l'extérieur pour surveiller la récréation de la cantine à l'école de Cauna?

Monsieur le maire s'est rendu à l'école de Cauna et a constaté que la personne devant surveiller la récréation était présente à l'extérieur. Un rappel lui a été fait.

- Certains enfants ne sont pas changer en cas d'accident et parfois les toilettes ne sont pas nettoyer après un accident dans la journée. Est-il possible de remédier à cela?

Cette question ne comporte pas assez d'éléments pour pouvoir y répondre. Il faudrait savoir de quelle école il s'agit et à quel moment des manquements ont été constatés (temps scolaires, temps périscolaires ?)

- Comment peut-on expliquer aux enfants qu'il y a du favoritisme pour certains lorsqu'ils sont sous la surveillance de certains adultes (cantine, récréations) à l'école de Cauna ?

Trois enfants auraient été réprimandés et un autre non pour la même chose par la personne surveillant la récréation selon des parents. Ces parents se sont mis en contact avec cette personne et Monsieur le maire de Cauna pour régler le problème de manière interne.

Monsieur le maire de Cauna rappelle que lors de problèmes internes aux écoles, il est préférable de s'adresser aux personnes concernées ou à leur supérieur, à savoir les mairies quand il s'agit du personnel communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 23 juin 2020 à 18h30.